



Aujourd'hui, près de 300 structures bénéficient de ce label (hôtels, restaurants, centres de vacances, campings, chambres d'hôtes, sites naturels et culturels, activités sportives de loisirs, visites d'entreprises).

PLAN D' ACTIONS

- Le développement de la labellisation d'activités nouvelles : commerces, séminaires.
- Le recrutement de nouveaux adhérents sur l'ensemble de la Région et pour les prestataires sollicitant une intervention financière de la Région
- Des actions de communication ou de promotion vers le grand public
- Des actions de sensibilisation sur des thématiques d'actualité à destination des labellisés (rencontre annuelle)

MISSION DE DROIT

▶ MISSIONS DELEGUEES

OBSERVATION

▶ INGÉNIERIE

FLEURISSEMENT

ANIMATION DU PROGRAMME
RÉGIONAL DE FORMATION